

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Juillet 2010 à 21 H 00

L'an deux mille dix, le 9 juillet à 21 H, le Conseil Municipal de la Commune de MIREPOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : Nicole QUILLIEN, Gérard CASSAING, Xavier CAUX, Jean-Claude CID, Jean-Louis DELBOSC, Jacques ESCANDE, Jacques ESTÈBE, Claudine HYGOUNET, Marie-Christine JOLIBERT, Christian LEVENARD, Jean-Louis PASTOR, Simone RABAUD, Pierre ROUGÉ, Alain TOMÉO,

Procurations : Marie-Françoise ALBAN à Jacques ESTÈBE, Christian CIBIEL à Gérard CASSAING, Bernard SELLIER à Nicole QUILLIEN, Michèle BARTHÈS à Jacques ESCANDE, Valérie DILLON à Jean-Louis PASTOR, Michel VALETTE à Xavier CAUX.

Absents : Bernard BORRUT, Catherine PARADOWSKI (Absente excusée), Guy PELOFY.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction. Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2010 – Adopté à l'unanimité. - Signature du Procès-verbal de la séance du 10/05/2010.

Madame le Maire donne ensuite lecture de l'ordre du jour et demande que le point 13 soit retiré.

I - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1 – « Décision municipale : MAPA/01/2010 et MAPA/02/2010 »

Le Conseil Municipal prend acte de la signature de deux marchés à « bons de commande » dans le cadre de la procédure adaptée :

- | | |
|--------------------------------------------------------|-------------------------|
| 1) | 31/05/2010 : |
| « Fournitures administratives, de bureau et scolaire » | |
| 2) | 31/05/2010 : « Achat de |
| produits d'entretien » | |

2 – « Motion de soutien pour le Centre Hospitalier du Pays d'Olmes »

Vote, à l'unanimité, d'une motion de soutien pour le maintien du Centre Hospitalier du Pays d'Olmes.

I - AFFAIRES FINANCIÈRES

1 – « Vente d'un terrain à l'association Franco-Magrébine »

Décision de vendre, à l'unanimité, à l'Association « Franco-Maghrébine », un terrain cadastré section D, n°2153, d'une superficie de 60 m2 environ, pour le montant fixé par l'évaluation domaniale (1 300 €).

2 – « Demande d'exonération de la contribution foncière et de la contribution sur la valeur ajoutée pour le cinéma. »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander l'exonération de la contribution foncière et de la contribution sur la valeur ajoutée pour le cinéma de Mirepoix.

3 – « Renouvellement contrat dialège»

Signature du renouvellement du contrat dialège avec EDF, adopté à l'unanimité, pour 360 € HT/annuel.

4 – « Convention avec le cabinet « Arima Consultants»

Autorisation unanime du Conseil Municipal, pour la signature d'une convention avec le cabinet « Arima Consultants », qui prend en charge la moitié d'un rappel de prime, pour l'année 2009, d'un montant de 7 849.55 €, relatif aux assurances des prestations statutaires.

5 – « Convention avec l'Entreprise « Velomondo »

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de louer à l'entreprise « VELOMONDO », un petit local de 20 m2, sans eau ni électricité, situé sur le parking de la salle Paul Dardier, pour stocker des vélos destinés à la location. Montant : 200 € pour la saison soit du 1^{er} juillet 2010 au 31 octobre 2010.

6 – « Remise gracieuse de pénalités sur permis de construire à la demande du trésor public »

Suite à la demande du Trésor Public de Pamiers, vote unanime du Conseil Municipal pour autoriser la remise gracieuse des pénalités (51 €) sur la taxe d'un permis de construire.

7 – « Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes »

Reversement au Comité des Fêtes des recettes perçues par la commune : 472 €, lors de l'organisation de la fête du 1^{er} mai.

8 – « Demandes de subventions : Cours du Jeu du Mail »

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention : Christian CIBIEL), décide de déposer des dossiers de demandes de subventions dans le cadre des contrats de Projets pour l'aménagement du cours du Jeu du Mail – Travaux 2011/2013.

9 – « Décisions Modificatives n°2 : Budget Communal »

Afin de procéder à des ajustements de crédits sur diverses opérations, vote unanime de la décision modificative n°2 sur le budget communal.

10 – Reversement de la Communauté de Communes à la commune de Mirepoix : Transfert de compétences enfance jeunesse – Cyber base

La Communauté de Communes doit reverser à la Commune 57 876,96 € pour les sommes engagées en 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention.

– Convention de mise à disposition de services intercommunaux à la Mairie de Mirepoix

Pour permettre l'animation sportive sur et hors temps scolaire, l'animation du Conseil Municipal d'enfants et l'entretien des locaux dans le cadre des services liés à l'enfance jeunesse, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes.

– Convention de mise à disposition de services municipaux de Mirepoix à la Communauté de Communes

Approbation, à l'unanimité, pour la signature d'une convention Mairie/Communauté de Communes, qui permettra de mutualiser des services pour l'entretien et le fonctionnement de locaux du service enfance jeunesse basé sur Mirepoix et la restauration nécessaire aux activités.

– Procès-verbal de mise à disposition entre la Commune de Mirepoix et la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles dans le cadre du transfert de compétences du service enfance jeunesse-Cyberbase à la Communauté de Communes.

11 – « Révision tarifs parking Cathédrale »

Comme cela avait été décidé, le Conseil Municipal décide de faire le point sur l'utilisation du parking « de la Cathédrale » après un an de fonctionnement. Diverses solutions sont proposées au Conseil Municipal :

- 1) **maintenir le parking comme aujourd'hui : 4 (ROUGÉ, CASSAING, CIBIEL, CID)** M
- 2) **après-midi après-midi gratuit : 0** S
- 3) **après-midi après-midi gratuit + maintien ½ heure gratuite : 0** S
- 4) **après-midi après-midi gratuit + passage à 1 heure gratuite : 1 (LEVENARD)** S
- 5) **passer de ½ heure à 1 heure gratuite : 13 (QUILLIEN, ALBAN, BARTHÈS, DELBOSC, DILLON, ESCANDE ESTÈBE, HYGOUNET, JOLIBERT, PASTOR, RABAUD, SELLIER, TOMÉO)** P
- 6) **gratuité du parking : 2 (CAUX, VALETTE)** G

12 – « Subventions à diverses associations »

Vote de subventions à 3 associations ayant fourni le dossier complet.

Association	Subvention 2009	Demande 2010	Vote du 09/07/2010	Observations
Amicale des sapeurs pompiers	750	750	Unanimité	
Association culturelle	1 500	1 500	Unanimité	Sauf Mme Nicole QUILLIEN, membre du CA, quitte la salle
Vive la science	1 000	1 000	Unanimité	
Totaux	3 250	3 250		

13 – « Demandes de subventions : tranches 7 et 9, Aménagement des Berges de l'Hers »

Point supprimé de l'ordre du jour en début de séance (dossier incomplet).

14 – « Avance sur subvention à l'Ecole Saint Maurice »

Le Conseil Municipal par **17 voix pour** : Nicole QUILLIEN, Michèle BARTHÈS, Gérard CASSAING, Xavier CAUX, Christian CIBIEL, Jean-Louis DELBOSC, Valérie DILLON, Jacques ESCANDE, Jacques ESTÈBE, Claudine HYGOUNET, Marie-Christine JOLIBERT, Christian LEVENARD, Jean-Louis PASTOR, Simone RABAUD, Pierre ROUGÉ, Bernard SELLIER, Michel VALETTE,

Et **3 abstentions** : Jean-Claude CID, Marie-Françoise ALBAN, Alain TOMÉO,

Décide de verser une avance sur subvention d'un montant de 13 000 € à l'Ecole Saint Maurice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

**Le Secrétaire de Séance,
Pierre ROUGÉ.**